

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 6 (1861)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

servir sous ses ordres. Messieurs les instructeurs sont aussi des plus polis, leur abord est facile et ils se donnent de la peine pour l'instruction. Ces diverses circonstances ont contribué puissamment à l'entrain qui n'a cessé d'exister dans la 4<sup>e</sup> division, et à créer les relations les plus amicales entre les officiers.

Nous sommes persuadés que des écoles dirigées comme l'est celle de Thoune, produiront nécessairement de bons résultats et feront disparaître des préventions réciproques reposant le plus souvent sur des malentendus.

Il serait à désirer qu'il y eût encore, au moins, un instructeur de la Suisse française; car il est très difficile et fort ennuyeux de professer dans les deux langues, surtout lorsqu'il s'agit de cours qui exigent une certaine suite dans les idées; les auditeurs sont très enclins à sommeiller pendant que l'on ne parle pas leur langue, et lorsqu'arrive le moment où on les entretient dans leur idiôme, ils ont souvent bien de la peine à prêter une attention soutenue, nécessaire pour comprendre clairement les choses.

L'école d'application commencera le 25 mai pour finir le 8 juin; 4 bataillons y sont appelés: 1 de Berne, un de Vaud n° 45, un de Genève n° 20, et un demi-bataillon de Bâle-Ville.

---

### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

M. F. d'Erlach, de Berne, lieutenant-colonel, et M. Giesch, des Grisons, ancien aide-major, publient une invitation à tous les citoyens suisses à l'effet de s'entendre pour prendre des mesures relativement à l'organisation de l'armement de tout le peuple suisse, afin d'être prêt à faire face aux événements qui, dans un temps fort rapproché peut-être, peuvent venir menacer la Suisse. L'armement du peuple, qui le met à même de seconder d'une manière efficace l'armée fédérale, est le seul moyen d'éviter le sort de 1798 et 1800. Comme on vient de le faire pour le tir de campagne, il faut aussi que dans la question de l'armement populaire, le peuple lui-même vienne en aide aux autorités fédérales qui sont surchargées de ce travail. Les signataires de la circulaire ajoutent qu'ils sont autorisés par M. le major Aymon de Gingins de La Sarraz, à déclarer qu'il partage leur manière de voir; enfin, ils terminent en invitant tous les citoyens suisses partageant leur opinion, à leur adresser, soit verbalement, soit par écrit, leur adhésion. Quand un nombre suffisant sera réuni, ils verront à organiser une assemblée pour traiter cette question.

*(Gazette de Lausanne.)*

---

Les divers corps de troupes vaudoises, qui doivent assister à l'école centrale à Thoune, seront réunis aux endroits suivants:

Détachement de sous-officiers d'artillerie, à Yverdon, le 11 mai, à 10 heures du matin.

Sapeurs du génie, compagnie n° 1, à Moudon, le 13 mai, à midi, pour un cours préparatoire qui durera jusqu'au 17, jour de départ pour Romont, le 18 à Fribourg, et le 19 à Thoune, par vapeur.

Bataillon réduit n° 45: état-major, grenadiers et mousquetaires n°s 1 et 2, du 3<sup>e</sup> arrondissement, à Lausanne, le 18 mai, à 9 heures, pour prendre le chemin de fer et arriver pour midi à Yverdon.

Mousquetaires n°s 3 et 4, et chasseurs du 5<sup>e</sup>, à Yverdon, le 18 mai, à midi.

Ce bataillon sera caserné à Yverdon pendant le cours préparatoire jusqu'au 23 mai, jour de son transport à Thoune.

Compagnies de dragons n°s 15 et 17, à Moudon, le 18 mai, à midi, où elles resteront pour un cours préparatoire jusqu'au 22, jour de leur départ pour Thoune, où ces compagnies doivent arriver le 25 mai.

Dans sa séance du 19 avril 1861, le Conseil d'Etat a nommé M. *Guibert*, Justin, à Villars-sous-Yens, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de carabiniers n<sup>o</sup> 6 d'élite du 6<sup>e</sup> arrondissement. — Le 24, MM. *Morin*, Jean-Georges-Charles, à Lausanne, major du bataillon de réserve du 3<sup>e</sup> arrondissement; — *Butticaz*, Louis-Edouard, à Puidoux, lieutenant de mousquetaires d'élite du 3<sup>e</sup> arrondissement; — *Mercier*, Louis-David, à Orbe, lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 3<sup>e</sup> arrondissement; — *Jaccoud*, Jean-Louis, à Sognens, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite n<sup>o</sup> 2 de réserve du 5<sup>e</sup> arrondissement. — Le 26, MM. *Martinet*, François-Louis, à Vuitebœuf, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs, bataillon 113 du 6<sup>e</sup> arrondissement; — *Bachelard*, Emile, à Vevey, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 d'élite du 1<sup>er</sup> arrondissement; — *Badoux*, Ulysse, à Cremin, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 2 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement; — *Carey*, Auguste, à Payerne, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 de réserve du 8<sup>e</sup> arrondissement. — Le 30, M. *Fornérod*, Auguste, à Vevey, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant dans la batterie attelée n<sup>o</sup> 3, arrondissements n<sup>o</sup>s 4 et 7. — Le 11 mai, MM. *Mullenier*, Fritz, à Montcherand, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 3 de réserve du 5<sup>e</sup> arrondissement; — *Auberjonois*, Gustave, à Lausanne, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant dans la batterie attelée n<sup>o</sup> 5, arrondissements n<sup>o</sup>s 6 et 8; — *Gattoliat*, Gustave, à Provence, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 4 d'élite du 6<sup>e</sup> arrondissement; — *Petter*, Daniel, à Vevey, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de grenadiers n<sup>o</sup> 1 de réserve du 1<sup>er</sup> arrondissement; — *Bocion*, Adolphe, à Bournens, 2<sup>d</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n<sup>o</sup> 2 de réserve du 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 14, M. *Ponnaz*, Jean-Louis, à Cully, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de grenadiers d'élite du 3<sup>e</sup> arrondissement.

## Il vient de paraître

à PARIS, chez TANERA, éditeur, et chez les principaux libraires de la Suisse :

# L'ITALIE EN 1860

## ESQUISSE

### DES

# ÉVÉNEMENTS MILITAIRES & POLITIQUES

Par FERDINAND LECOMTE

### major fédéral